**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 20 janvier 2025**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

48ème session Examen Périodique Universel (EPU), du 20 au 31 janvier 2025

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE ITALIENNE**

Le Sénégal souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de la République italienne à cette 48ème session de l’EPU.

Ma délégation salue l’attachement constant de l’Italie à l’EPU et au système d’établissement des rapports ainsi qu’à la promotion des droits de l’homme notamment par la mise en place de plusieurs institutions nationales en la matière.

Elle salue aussi son engagement dans le cadre de la coopération avec le Conseil des droits de l’homme et tous les autres mécanismes pertinents.

Dans un esprit constructif, le Sénégal voudrait soumettre à la délégation italienne les recommandations suivantes :

* Travailler à la mise en ouvre des engagements pris lors de son élection au Conseil des droits de l’homme et dans le cadre de l’initiative «Droits humains 75» ;
* Poursuivre le processus de reconnaissance de la compétence du Comité des disparitions forcées des Nations Unies.

En définitive, le Sénégal souhaite plein succès à la République italienne dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**